



Annonce pour le poste de Gardien des équipements sportifs

Adjoint technique – Catégorie C

Sous la responsabilité de la Directrice des Services techniques et rattaché aux Ateliers Municipaux, vous avez pour mission principale l'entretien des équipements sportifs intérieurs et de plein air et veiller à la sécurité des personnes et des lieux. Vous accueillez les usagers et réglez l'accès aux équipements.

A ce titre, vos missions sont les suivantes :

- Assurer une présence pour accueillir, informer et contrôler l'accès du public
- Vérifier le respect du règlement intérieur et les consignes de sécurité liées aux équipements
- Assurer l'entretien et la propreté des locaux et des abords
- Assurer l'entretien d'une partie des espaces verts
- Assurer les travaux de petites maintenances
- Veiller à la sécurité de l'équipement par une présence préventive
- Prévenir les comportements à risque au sein et aux abords des structures
- Polyvalence avec les autres services des Ateliers Municipaux, selon nécessité, notamment pour la mise en place des installations liées aux manifestations communales
- La participation aux astreintes techniques et de salage par roulement

Conditions de l'exercice :

- Temps de travail : 37 heures
- Amplitude horaire à couvrir par les deux gardiens : de 7h00 à 23h00
- Travail un samedi sur 2

Compétences et savoir être :

- Aptitude à l'accueil auprès des différents publics
- Connaissance du milieu sportif
- Bonne aptitude physique
- Sens du travail en équipe
- Technique de nettoyage et de maintenance
- Savoir faire preuve de diplomatie, avoir le sens du service public
- Ponctualité, assiduité, discrétion, disponibilité et rigueur
- Permis B obligatoire

Poste à pourvoir à compter du 2 janvier 2025